

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 juillet 2026

Présents : Hervé Baro, William Anstett, Sylvie Séguy, Hélène SAUNIERE, Gérard Ferrand , Blandine Olive, Kattalin FORTUNE.

I – Désignation du correspondant défense

Monsieur le Maire propose de désigner comme correspondant défense pour la commune Monsieur Francis MEIGNAN.

Vote : Accord à l'unanimité

II – Procédure d'appel à candidature en vue du recrutement d'un agent communal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'à l'issue du contrat de 3 mois de remplacement de l'adjoint technique, la commune lance une procédure pour le recrutement d'un agent en qualité de stagiaire en vue d'une titularisation après un an de stage.

Vote : Accord à l'unanimité

III – Décisions relatives au rendu de l'étude économique sur le nouveau projet touristique

1. Validation des besoins : Retrouver le niveau de fréquentation du château des années 2010 (10 000 visiteurs) et un chiffre d'affaire satisfaisant .

- Grâce à une offre de médiation renouvelée proposant plusieurs types de « produits » : visite culturelle, parcours ludiques, animations etc.
- Reposant sur le thème des « acteurs historiques » propres aux forteresses royales du Languedoc (thème retenu pour Termes),
- Englobant les composantes de la visite : accueil, parcours d'accès au château, château, sentiers sur la colline du château mais aussi village et parcours de randonnée

2. Proposition : engager un projet de nouvelle médiation accompagné par l'AMPM pour :

- Définir les besoins du site en médiation
- Rédiger un cahier des charges pour la conception du contenu de la nouvelle médiation .
- Déposer une demande de subvention fin octobre pour le financement du projet.

Une réunion est prévue en septembre avec l'AMPM pour valider les enjeux du projet de nouvelle médiation en vue de finaliser le CCTP en octobre (cahier des charges).

Vote : Accord à l'unanimité

IV – Mise à jour du Plan communal de sauvegarde

- Mise à jour validée à l'unanimité
- Mise en œuvre du suivi et de la vérification trimestrielle du matériel par l'adjoint technique.
- Arrêté municipal d'approbation (annexe PCS)

V – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de l'accueil du château

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le cabinet d'études GAA nous propose une reprise d'études pour l'analyse et la prise en compte de nos remarques sur le PRO (Phase projet) pour un montant de 1 960.00 € HT.

Vote : Accord à l'unanimité

VI – Etat d'assiette 2027 coupe de bois ONF pour l'affouage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'agent de l'ONF propose de délimiter une coupe de bois de 3 ha de chênes verts dans la parcelle 16 t pour les besoins d'affouage du village.

Onze habitants du village ayant fait part de leur souhait d'avoir une coupe, la proposition de l'ONF peut être acceptée.

Vote : Accord à l'unanimité

VII – Délibération abrogeant les délégations du conseil municipal au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrôle de légalité de la Préfecture a formulé plusieurs remarques sur la délibération de délégation du CM au Maire. La délibération en l'état fragilise juridiquement les décisions qui en découlent. Il y a donc lieu de l'annuler.

Vote : Accord à l'unanimité

VIII – Délibération relative aux délégations du conseil municipal au Maire

Cette délibération est reportée au prochain conseil quand la délibération aura été réécrite.

IX – Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

* Proposition pour les délégués du Conseil Municipal

- 1 - Hélène SAUNIERE
- 2 - William ANSTETT
- 3 - Kattalin FORTUNE

* Proposition pour les délégués de l'Administration

- 1 - Michel SEGUY
- 2 - Fauve PETIT
- 3 - Jérémie BIEZ

* Proposition pour les délégués du tribunal

- 1 - Harmut SCHULZE
- 2 - Françoise BARO
- 3 - Francis MEIGNAN

Vote : Accord à l'unanimité

X – Appel à candidature du PNR pour l'accueil d'un chantier école

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de sa mission culture et patrimoine , le PNR a déposé un dossier dans lequel plusieurs actions sont prévues et notamment l'organisation de chantiers école pour la construction en pierre sèche. Les dossiers de candidatures doivent être renvoyés au PNR avant le 31 juillet.

L'Association de Sauvegarde du Château de Termes ayant fait part de son souhait de se porter candidate pour un chantier dans le périmètre du château ou sur un bien public de la commune , M. le Maire propose de donner l'accord du conseil pour cette candidature.

Vote : Accord à l'unanimité